

Bourse de la Commission Recherche de la Faculté de médecine de Grenoble

DON ECKSTEIN GERSHONY

La Commission Recherche de la Faculté de médecine attribuera, au titre de l'année 2021 **une bourse de 2 900 €** à un(e) **étudiant(e) de la Faculté de médecine** désirant poursuivre un travail de recherche et dont le **mérite** et la **situation financière** justifient une aide.

Cette bourse est une aide financière à caractère social et ne concerne pas la réalisation pratique de la recherche.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Être inscrit à la **Faculté de médecine de Grenoble** et effectuer un **travail de recherche** dans ou en liaison avec un laboratoire grenoblois.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature **est à demander par email** auprès du service communication de la Faculté : sante-communication@univ-grenoble-alpes.fr

Sa constitution nécessitera, entre autres, la fourniture des informations suivantes :

- Curriculum vitae détaillé (cursus universitaire, titres et diplômes, situation personnelle, revenus).
- Document présentant un résumé du projet de recherche en précisant clairement le sujet, le but et les perspectives de développement du travail.
- Prévisions d'utilisation du montant de la bourse.
- Lettre circonstanciée du Directeur de Recherche encadrant le candidat.
- Carte de Quotient Familial (à faire établir en Mairie) ou avis d'imposition.

DEMANDE DU DOSSIER & DÉPÔT DES CANDIDATURES

Faculté de médecine

Lise SOULBIEU - Service communication

Email : sante-communication@univ-grenoble-alpes.fr

Service communication, Bâtiment Administratif, 2^e étage à gauche,
Domaine de la Merci - 38700 La Tronche

Tel : 04 76 63 74 03 - 06 58 57 30 80

Retour des candidatures par mail au plus tard le vendredi 10 décembre 2021

Un suivi des travaux sera effectué par la Commission Recherche.